



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

DELIBERATION 04 ADM -- Modification statutaire de la CATLP : transfert de la compétence sensibilisation à la transition énergétique et écologique

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Absents : 3

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, Mme PLAGNET, M. TUO, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORiot DE ROUVRAY, M. SIRE,

Absents : Mme BERGE, Mme ESTRADe, M. GUILLENTEGUY,

Pouvoirs donnés : Mme ESTRADe donne procuration à M. DEMASLES
Mme BERGE donne procuration à M. SIRE
M. GUILLENTEGUY donne procuration à Mme TOUSTARD

Secrétaire de séance : M. FRANCIN

DELIBERATION 04 ADM – – Modification statutaire de la CATLP : transfert de la compétence sensibilisation à la transition énergétique et écologique

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la CATLP a mené une réflexion sur la façon la plus optimale de préparer le territoire à une nécessaire adaptation face aux changements climatiques. Cela implique impérativement d'améliorer et de massifier la sensibilisation de publics variés (élus, agents, grand public, scolaires...) sur différents thèmes : efficacité énergétique, énergies renouvelables, désimperméabilisation, vulnérabilité aux risques, alimentation locale, aménagement du territoire ...

La mise en place d'actions de sensibilisation thématiques auprès du plus large panel possible permettra d'améliorer la résilience de nos territoires face à ces changements climatiques et énergétiques. Ces actions de sensibilisation seront portées en interne par la CATLP et/ou avec le soutien de prestataires et de partenaires.

Il est donc proposé d'approuver l'ajout d'une compétence aux statuts de la CATLP : « la sensibilisation aux transitions écologique et énergétique ».

La compétence s'articulera autour de 3 axes :

1. Sensibilisation auprès des scolaires :
 - Animation scolaire « changement climatique »
 - Animation scolaire « cycle de l'eau »
 - Education au Développement Durable (EDD)
2. Sensibilisation auprès des élus et du personnel territorial :
 - Sessions de sensibilisation sur les changements climatiques et la vulnérabilité du territoire
3. Sensibilisation grand public :
 - Programme d'actions du PCAET, par exemple : Bio pour Tous, Défi Locavore, Soirées Economie d'Energie
 - Transmission culturelle du patrimoine culinaire de la Bigorre

Il est demandé au conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

- Approuve le transfert de la compétence sensibilisation à la transition énergétique et écologique à la Communauté d'Agglomération Tarbes -Lourdes-Pyrénées.
- Autoriser le Maire à prendre toute disposition pour l'exécution de cette délibération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Secrétaire de séance
M.FRANCIN



Le 15 avril 2024

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE

